



Union Syndicale des Retraités C.G.T de la Vienne  
21 Bis Rue Arsène Orillard  
86000 POITIERS  
Tél : 05.49.60.34.70  
[usr86.cgt86@gmail.com](mailto:usr86.cgt86@gmail.com)

## **Compte-rendu du 6ème Congrès Union Syndicale des Retraités du 86 du 5 décembre 2024 à Longève.**

Notre congrès des retraités CGT de la vienne a rassemblé 60 délégués issus de nos principaux syndicats et sections syndicales et représentants les 634 syndiqués retraités CGT de la Vienne.

L'UCR était représenté par Dominique Jussiaume de la CE de l'UCR, l'Union Départementale CGT86 par Julien Hémon le secrétaire général de l'UD, Brigitte Bobiet pour l'UL Châtelleraut. L'UL Poitiers était représentée par Claudine Kepinski.

A cause d'une invitation peut-être un peu tardive, il est à noter qu'aucun syndicat ou section syndicale d'actifs n'étaient présents, ce qui a quelque peu tronqué le débat sur la continuité syndicale et les formes structurelles de notre syndicalisme.

L'IHS et l'INDECOSA étaient également invités et avaient un stand.

Nous avons d'abord élu un bureau de congrès, avec comme président Jack Bougouin de l'UFROS le matin, et Gérard Levasueur de la santé Action-Sociale l'après-midi.

Jean-Paul Dampuré du Syndicat de l'Energie a présenté le rapport introductif sur la situation politique, rapport que vous trouverez en document joint.

Nous souhaitons un débat important sur l'actualité qui est complexe depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale. Ce fut un débat riche et pluraliste avec en filigrane la question de nos revendications, de notre triptyque: défense du pouvoir d'achat, défense des Services Publics et droit à la Santé.

Nous avons abordé le bilan sans concession de nos différentes actions avec leurs points positifs et leurs faiblesses.

A suivi le bilan d'activité de ses 3 dernières années présenté par Dominique Micat. Dominique a rappelé nos effectifs :

2021 612 FNI (compte arrêté)

2022 619 FNI (compte arrêté)

2023 625 FNI (compte arrêté)

2024 606 FNI (compte en cours)

Vie Nouvelle: 434 abonnements en 2024.

Le débat a souligné, le point fort réalisé par la délocalisation dans les anciennes UL(s) de nos commissions executives de l'USR le matin, avec une réunion des syndiqué.es ouvert à tous les retraités des territoires concernés l'après midi, Loudun, Civray, Chauvigny, Montmorillon, Châtellerauld et Poitiers.

L'après-midi, Gilles Lucas a présenté le projet du document d'orientations.

Il met particulièrement l'accent sur la syndicalisation en général des retraité.es et sur la méthode de construction et d'organisation de notre syndicalisme spécifique et des liens que nous devons avoir avec nos adhérents

Si L'USR86 s'appuie sur les syndicats et sections syndicales du champ professionnel, elle doit impérativement se développer sur les territoires et pour ce faire là où cela est possible par la création et le développement d'USLRs, des USRs locales en quelque sorte.

Ce ne sont pas de nouvelles structures mais des coordinations au niveau du territoire sous le contrôle des ULs. Elles sont chargées de l'animation et la coordination des retraité.ess sur les problématiques de leur territoire en lien avec les ULs et L'USR.

Il nous faut rester souple au niveau des structures en favorisant le plus possibles les initiatives locales.

Le rapport d'orientations a été adopté à l'unanimité. Il y eu consensus général, ce qui n'était pas le cas 3 années auparavant. Il n'est pas question de se construire au dehors du champ professionnel mais bien de développer une activité "retraités" sur les territoires

Il reste à affiner qui payent les actions des USRLs, Les tracts par exemple, nous affinerons au cas par cas dans un premier temps. Une participation de l'UD est tout à fait envisageable sur le budget de l'USR.

Une participation plus forte des retraités dans les UL est fortement souhaitée.

Quelques modifications ont été proposées et adoptées concernant nos statuts

La plus importante est une mise en conformité avec l'existant en ce qui concerne la partie Trésorerie, Aimé Barotto a été mandaté par le congrès afin de proposer à la nouvelle commission exécutive un projet de modification de nos statuts sur la base de ce qui a été discuté et approuvé, car notre USR n'a pas de trésorerie propre, nos dépenses étant prises en charge directement par notre Union Départementale.

Une nouvelle Commission Exécutive a été élue. Elle est composée de :

<b>AGNERAY</b>	Alex	SDEN
<b>BOBIET</b>	Brigitte	FAPT
<b>BOUGOUIN</b>	Jacques	Organismes Sociaux
<b>DAMPURE</b>	Jean Paul	Energies 86/79
<b>FARNAULT</b>	Jean Michel	Energies 86/79
<b>GUILLE</b>	Jacques	Territoriaux Poitiers
<b>JALLADEAU</b>	Philippe	FAPT
<b>KEPINSKI</b>	Claudine	Organismes Sociaux
<b>LUCAS</b>	Gilles	Métaux
<b>MICAT</b>	Dominique	FINANCES
<b>RAFFIN-HERAULT</b>	Marylène	Crédit agricole
<b>RIVET</b>	Serge	VITALIS
<b>TIFFANEAU</b>	Marie Nicole	Commerce

Nouveaux membres de la Commission exécutive : Brigitte Bobiet, Jack Bougouin, Serge Rivet et Marie Nicole Tiffaneau.

Le bureau est constitué de Gilles Lucas, Serge Rivet, Philippe Jalladeau, Dominique Micat.

Gilles Lucas a été élu Secrétaire Général de l'USR-CGT-86

Serge Rivet et Philippe Jalladeau co-secrétaires adjoints

Trésoriers : Dominique Micat et Trésorier adjoint: Philippe Jalladeau

A Poitiers le 20.02.25

Pour le bureau Philippe Jalladeau